



Chères Clientes,
Chers Clients,

Roissy CDG, le 5 mai 2020

Notre organisme de formation a suspendu son activité de formation en présentiel à la suite de [l'arrêté du 15 mars 2020](#), en raison de la pandémie de Covid-19.

Nous vous confirmons par cette communication notre réouverture progressive et le redémarrage de notre activité de formation à compter de la semaine du 18 mai 2020

Bien entendu, les conditions de notre reprise ne seront pas identiques à ce qu'elles étaient avant notre fermeture et le confinement de la population.

Nous vous présentons ci-dessous les mesures que nous mettons en place afin d'assurer l'accueil de vos collaboratrices et collaborateurs, des personnels administratifs ainsi que des enseignants et formateurs dans les meilleures conditions de sécurité et sanitaires.

Distanciation physique et Masques

Nous limitons le nombre de places dans les salles de formation, afin d'assurer autour de chaque stagiaire une distance de 1 mètre (soit 4m² par personne), chacun disposera d'une table individuelle.

Cette distance n'étant pas toujours susceptible d'être respectée à tout moment, l'obligation de porter un masque durant la formation se révèle nécessaire. Nous invitons donc les stagiaires à venir avec leur propre dotation de masques, sans quoi nous serons susceptibles de ne pas les accepter.

Cependant, nous attirons l'attention que nous proposerons à la vente des masques sur place en fonction des stocks disponibles.

Néanmoins, aucun stagiaire ne pourra être admis en cours sans masque de protection, pour les autres et pour lui-même.

Gestes barrière

Les stagiaires seront fortement encouragés, au-delà des moyens mis en place, à appliquer les gestes barrière nécessaires et indispensables : lavage des mains au savon ; pas de poignée de mains ni de contact physique.

Des gants pourront être mis à la disposition des stagiaires qui le souhaitent, mais en aucun cas le port de gants ne pourra dispenser un stagiaire du lavage des mains au savon ou avec du gel hydroalcoolique.

Excellence Academy
SAS au capital de 10 000 €
Roissy Tech – Bâtiment 3318 – 1-3 rue du Pré – 95723 ROISSY CDG CEDEX
Siret 824 518 286 00060
Tél. : 01 48 16 24 91 – Fax : 01 48 16 19 26
Mail : contact@excellence-academy.fr

Adresse de correspondance : 4 place de Berlin – Continental Square II –
Bâtiment Neptune – BP 12664 – Tremblay en France – 95725 Roissy CDG Cedex

Gel hydroalcoolique

Nous mettons à la disposition des stagiaires dans l'ensemble des espaces d'accès aux salles de formation comme à l'accueil de notre bâtiment du gel hydroalcoolique qui devra être obligatoirement utilisé sous le contrôle du formateur comme lors de l'entrée des dans chaque salle de formation.

Nettoyage des locaux et des espaces de formation

Chaque salle de formation, et tous les matériels pédagogiques utilisés au cours de la journée, seront désinfectés en fin de chaque journée, en complément du nettoyage approfondi par notre prestataire attitré de ménage.

Limitation des pauses

Dans un soucis sécurité, les pauses seront limitées en nombre et en durée afin de limiter les interactions entre stagiaires de différents groupes. Dans la mesure du possible, elles seront prises en décalé, session par session.

La possibilité de conserver la pause déjeuner est envisagé, dans ce cas elle pourrait être prise directement dans la salle de cours, chacun à sa place fixe pour la journée et/ou pour la durée de la formation si celle-ci doit s'étaler sur plusieurs jours. L'accès à la cafeteria ne sera plus accessible pour la prise du déjeuner.

Les distributeurs de boissons fraîches et chaudes, ainsi que les fontaines à eau seront neutralisés car elles peuvent constituer un foyer d'infection.

Dotation des formateurs

Les formateurs seront dotés de masques et de toutes protections utiles et nécessaire au bon déroulement des formations.

Appel à la responsabilité individuelle des stagiaires

Les stagiaires, faisant l'objet d'une convocation à une formation, et faisant état de symptômes ou de fièvre avant d'arriver dans le Centre sont invité à se signaler auprès de



son employeur afin de reporter sa formation, Dans le cas de symptômes intervenant au court d'une formation, les stagiaires devront se signaler auprès de note équipe et seront invité à quitter le Centre. Dès lors, nous préviendrons l'employeur concerné.

Ceci est important, dans la mesure où nous n'avons pas encore la certitude de pouvoir mettre en place la prise de température par un thermomètre sans contact, cette mise en œuvre étant sujette à l'appréciation de la Direction Générale du Travail voire de la CNIL.

Concernant vos besoins en formation, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter afin de procéder aux inscriptions et réinscriptions des formations annulées depuis le 16 mars dernier ou à prévoir sur les prochains mois. Par ailleurs, nous avons mise à jour notre site internet pour les inscriptions aux formation suivantes :


- Correspondant Sureté (CORSUR)
- Permis TZ CDG,
- Sensibilisation Badge (11.2.6.2)

Pour rappel, l'ensemble des formations suivantes sont prorogées jusqu'au :

- 31 août 2020 pour les Permis T CDG et ORY,
- 30 novembre 2020 pour les formations DGR

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour vous apporter les précisions que vous jugerez nécessaires.

Gérald Bénard
Directeur



G. Bénard

Excellence Academy
SAS au capital de 10 000 €
Roissy Tech – Bâtiment 3318 – 1-3 rue du Pré – 95723 ROISSY CDG CEDEX
Siret 824 518 286 00060
Tél. : 01 48 16 24 91 – Fax : 01 48 16 19 26
Mail : contact@excellence-academy.fr

Adresse de correspondance : 4 place de Berlin – Continental Square II –
Bâtiment Neptune – BP 12664 – Tremblay en France – 95725 Roissy CDG Cedex